

Rapport de la commission des finances concernant

Préavis No 12-3/21
Sortie de l'AJOVAL
Indemnité de départ

Chavornay, le 7 juin 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mmes Carine Protti, Hacina Minder et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé mercredi 2 juin à 19h30. Elle l'a fait en présence des municipaux Didier Lombardet, Christian Kunze et Laurence Marchand. Nous les remercions pour la précision des informations mises à notre disposition.

Préambule

Le préavis a pour but de statuer sur les conditions de sortie de l'AJOVAL et plus particulièrement sur celui de notre capacité à financer l'indemnité de départ qui pourrait en découler.

Historique

Chavornay est membre du réseau AJOVAL dès sa création en 2009. Le groupement compte 25 communes constituées en réseau d'accueil de jour des enfants Orbe – La Vallée de Joux. Il est un but optionnel de l'ARAS, celui-ci est régit par un règlement ad'hoc.

L'Association Scolaire et d'Accueil de jours des enfants Intercommunale Chavornay et Environs (ASAICE) regroupe les élèves de communes de Belmont-sur-Yverdon, Ependes, Suchy, Bavois et Chavornay.

L'ouverture de l'UAPE des Pies à Bavois a mis en évidence le fait que l'offre présentée pour assurer le fonctionnement annuel de la structure par l'AJOVAL, qui bénéficie des subventions cantonales, était très largement supérieur à celui proposé par L'île aux Pies et ce, même en l'absence de subventions comme c'était le cas durant la première année de fonctionnement ... C'est pour cette raison que le fonctionnement des UAPE de Bavois et de Chavornay a été prise en charge par l'île.

Bavois et Chavornay ont alors entrepris les démarches de création d'un réseau propre à leur découpage scolaire. Comme le souhaite le canton il a l'avantage de créer l'unité dans la gestion du scolaire et du parascolaire, dans notre cas avec une structure de taille raisonnable, limitant l'embonpoint administratif et les surcoûts qui en découlent.

Les statuts de l'ASAICE ont été soumis aux instances cantonales. Le SCL (Service des Communes et du Logement, devenu aujourd'hui la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), nous oblige à quitter le réseau AJOVAL au 31.12.2022. A ce titre les autorités de Bavois et de Chavornay ont déjà annoncé leur départ pour cette date.

Conseil communal – Commission des finances

La difficulté réside dans la mise en application de l'article 21, lequel régit la dédite financière des communes qui souhaitent quitter l'AJOVAL et du coup leur autorisation à la quitter. La proposition actuelle prévoit une dédite de CHF 762'580.97, sous réserve que l'ensemble des communes membres de l'AJOVAL acceptent le principe. Les négociations sont en cours ; à défaut de parvenir à l'unanimité demandée il sera fait appel à la justice pour trancher. A titre préventif le montant figurant dans le préavis est de CHF 800'000,-, il inclut les éventuels frais de justice.

Conclusions de la Commission

Nos conclusions rejoignent pleinement celles du préavis municipal. Les économies réalisables compenseront rapidement le coût de la dédite. Celle-ci est déjà provisionnée dans les comptes 2020. Le projet est sans conséquences financières négatives pour l'avenir, il est au contraire bénéfique à nos finances et à celles des citoyens utilisateurs des structures du parascolaire.

Dès lors, la commission des finances invite le conseil communal de Chavornay ayant :

- Vu le préavis de la Municipalité No 12-3/21
- Oui le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

À décider :

- D'autoriser la Municipalité à payer la dédite de CHF 726'580.97 et à la verser à l'AJOVAL sur production du décompte définitif.
- De financer par le fonds de réserve « Dédite financière AJOVAL » de CHF 800'000.-
- D'Autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche pour mener à bien ce dossier et, le cas échéant, à plaider devant toute instance.

La commission des finances :

Président : A.-G. Maire

Membres : H. Minder

C. Protti

E.Egger

B. Maire